

CENTRE DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE ET SECURITE

Séminaire national sur l'implication des FDS dans la Prévention
de l'Extrémisme violent

LE CONCEPT ARMEE-NATION : UNE
OPPORTUNITE POUR LA PREVENTION DE
L'EXTREMISME VIOLENT AU SENEGAL.

Général de brigade aérienne (2S) Ousmane KANE
Ancien chef d'état-major de l'Armée de l'Air

Dakar, le 28 Mai 2022

Définition du concept et conditions d'apparition

En 1960, le peuple sénégalais sortait d'une longue nuit de domination coloniale et entreprenait la gigantesque tâche de bâtir un Etat en mesure de parachever sa libération, et de donner corps à ses aspirations au développement économique et social.

Il s'agissait d'enclencher une dynamique de construction nationale durable et intégrative permettant de donner sens dans les esprits, à une citoyenneté sénégalaise partagée par **un Peuple mu par un But** qu'il s'était fixé et œuvrant **Epaule Contre Epaule dans la même Foi**. Cette œuvre grandiose de construction, faisant appel à l'ardeur de l'ensemble des composantes de la nation, a reçu au sein des Forces armées naissantes, un écho traduit par le Haut Commandement sous la formule « Armée-Nation. »

Il s'agissait de créer, par la participation des « hommes de tenues, » aux missions de développement, un lien fort avec ce peuple dont la défense et la sécurité sont les raisons d'être des Forces armées. La réflexion s'est immédiatement orientée vers l'usage des capacités spécifiques détenues par les militaires pour soutenir les efforts d'édification et en particulier dans les domaines où les moyens, les aptitudes et les ressources humaines et matérielles d'un jeune Etat faisaient encore défaut.

C'est ainsi que les Armées ont orientée leurs efforts vers ce que nous appelons aujourd'hui la **sécurité humaine**. Sans vouloir être exhaustif, ces efforts se sont entre autres traduits par :

- le soutien à la santé publique : ouverture des installations médicales militaires à la population, mise à disposition de personnel médical au profit de l'administration, évacuations sanitaires ; la santé animale et la zootechnique bénéficiant de l'appui des vétérinaires militaires.

- le soutien à la politique d'autosuffisance alimentaire : par l'aménagement de terres cultivables, construction de barrages et de pistes de production...

- le soutien à l'éducation et à la formation : par la construction d'installations scolaires, la formation technique et la qualification dans divers métiers de jeunes militaires appelés du service national.

-le soutien à l'administration territoriale par la nomination de Gouverneurs et de préfets militaires dans la partie sud pays pendant la guerre de libération de la Guinée-Bissau.

-En plus diverses actions tendant au désenclavement de contrées isolées ont été menées dans ce contexte de construction nationale et d'intégration (les anciens se souviennent que les originaires du Fouta, du Sénégal Oriental ou de la Casamance disaient qu'ils voyageaient « vers le Sénégal » quand ils souhaitaient se déplacer vers les régions du centre-ouest du pays.)

Si nos devanciers ont eu la lumineuse idée d'initier ce Concept fondateur, il nous reste, face au contexte actuel, à redonner à cette initiative un contenu nouveau.

Caractérisation du contexte actuel

Malgré les quelques soubresauts que nous observons, la crise casamançaise, qui a monopolisé ces 40 dernières années l'attention des autorités et l'énergie des Armées est entrée dans sa phase terminale ; la rébellion ayant perdu le combat au triple plan politique, militaire et moral.

Le contexte sécuritaire des dix dernières années est dominé par l'entrée en scène au plan sous-régional, du terrorisme, une menace émergente et de type nouveau.

Depuis l'invasion de la Libye par les Forces de l'OTAN et la désintégration de ses structures étatique et sécuritaire, le phénomène terroriste a connu une large expansion dans la région sahélienne. En semant le chaos dans de nombreux Etats dont le Mali menacé de désintégration, le terrorisme est devenu une menace directe pour le Sénégal.

On sait que les terroristes, pour prendre racine dans un pays exploitent les ressentiments, les plaies mal cicatrisées et les conflits latents liés à la différence de niveau de développement et à l'appartenance religieuse, régionale ou ethnique qu'ils aggravent en se présentant comme les défenseurs de la partie supposée être désavantagée.

L'effet majeur recherché par l'action terroriste est de désintégrer le tissu social et de rependre une violence incontrôlée entre citoyens d'un même pays que tout unit. Il s'agit pour eux de profiter du chaos créé pour prendre le pouvoir.

Cette tactique satanique a constitué, dans toutes les régions en proie à la violence terroriste, la base de l'endoctrinement et la légitimation de la cruauté observée. La question aujourd'hui posée est, indépendamment de la préparation à une riposte cinétique, comment user de

notre belle tradition « Armée-Nation », pour anticiper, prévenir et le cas échéant faire face à cette menace pressente.

La réponse à cette question exige à mon humble avis, une réévaluation de l'action « Armée-Nation » et son adaptation au nouveau contexte sécuritaire.

Adaptation du concept « Armée-Nation » au nouvel environnement opérationnel.

Pour saisir la nécessité d'adaptation du concept « Armée-Nation » au nouveau contexte sécuritaire, il faut examiner les principales caractéristiques et limites de cette conception bâtie à l'aube de l'indépendance, dans un environnement paisible face à des défis techniques, socio-économiques et psychologiques de construction nationale :

Concept à sens unique : il s'agissait pour les Armées d'apporter une assistance technique et humanitaire à une population qui ne voyait dans les « hommes de tenues » des forces coloniales qu'un instrument de coercition au service d'une autorité oppressive.

Limites du Concept : Le concept engageait plus les Armées que les autres forces de sécurité (gendarmerie, police, douane...)

Et même au sein des Armées, le Concept n'engageait que les unités ou services disposant de capacités à double usage civilo-militaire (Génie, Santé, logistique de transport aérien, naval ou terrestre...)

La mise en application du concept n'était en plus ni permanente ni systémique mais plutôt liée aux circonstances et aux besoins d'appui exprimés par l'Etat.

Par ailleurs, il semble nécessaire de réfléchir aux changements intervenus dans le contexte socio-économique d'un pays qui est passé de 1960 à 2022 de 3 à 17 millions d'habitants avec une sécheresse persistante qui a entraîné une urbanisation massive et mal contrôlée.

En plus, un chômage galopant, accentué par une désindustrialisation qui a supprimé les principaux fleurons de l'économie dont les chemins de fer, est venu agraver cette situation qu'il semble nécessaire de prendre en considération.

En conclusion, on peut dire que le concept « Armée-Nation » qui n'était pas destiné à faire face à la violence, est dans sa formulation première inadapté à l'environnement sécuritaire actuel caractérisé par la recrudescence du terrorisme et l'explosion de la nouvelle criminalité et du banditisme dans un pays confronté à des difficultés socio-économiques majeures.

Or il se trouve que l'expérience a partout montré, que le terrorisme aveugle, caractérisé par ses capacités de dissimulation, l'avantage de l'initiative et la violence indiscriminée, est difficile à prévenir et à combattre par les forces de sécurité conventionnelles toutes seules. Il en est de même du banditisme et de la nouvelle criminalité qui appellent à la fois un traitement coercitif et socio-économique.

Centre de gravité de la nouvelle mission

Face à ces nouveaux défis, la prévention par la recherche du renseignement, la vigilance active et la collaboration systémique parce qu'institutionnalisée des citoyens rendus conscients de la menace, apparaissent comme les meilleures parades pour l'annihilation sinon la réduction de l'impact de l'extrémisme violent et de la nouvelle criminalité.

A cet égard, il est essentiel de saisir que **la population constitue l'enjeu du conflit et son centre de gravité et que la jeunesse est un levier essentiel qu'il est vital de prendre en considération.**

Cette assertion s'appuie sur les données fournies de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui indiquent que plus de 52% de population sénégalaise a moins de 20 ans (en 2019).

Les mêmes données informent que 69% de la population a moins de 30 ans (en 2021) et que seulement 6% a 60 ans ou plus.

En lançant une propagande ciblée de recrutement en direction de la jeunesse, les groupes terroristes ont bien compris l'importance de cette frange de la population qu'ils tiennent à gagner à leur cause.

Dans le cadre de la riposte, la reformulation du concept « Armée-Nation » devrait non seulement **le transformer pour qu'il couvre une plus large palette de missions de sécurité humaine, mais en plus l'élargir de manière qu'il engage l'ensemble des forces de sécurité, l'administration et de larges secteurs de la population.**

Il s'agit ici de créer une **dynamique d'osmose** entre la population et les forces de sécurité pour garantir, face à un ennemi insidieux, un niveau de sécurité suffisant pour les personnes, leurs biens et leurs activités licites.

Cette proposition amène à une conclusion majeure : la nécessité d'une réorientation stratégique vers l'**autodéfense** face à un environnement opérationnel et géopolitique totalement différent de celui auquel nous étions préparés.

Dans cette **logique nationale et souveraine**, il serait nécessaire que nous adoptions une nouvelle **Posture Stratégique axée sur la généralisation de l'effort de défense et de sécurité** avec l'accent sur la jeunesse urbaine et en intégrant la population rurale et celle des banlieues qui ont tout à perdre dans une ambiance d'insécurité et de désordre social. En résumé, il s'agit pour l'Etat d'initier une politique hardie d'anticipation et de prise de contrôle effectif de cette population jeune qui, autrement constituerait un champ de prédilection pour l'ennemi.

Au plan théorique et face à la perte de repères observée, un Réarmement Moral National axé sur l'enseignement et une meilleure diffusion de l'essence des valeurs africaines serait nécessaire.

Dans ce cadre et pour contrer le **prosélytisme religieux** qui assaille le Sahel, l'histoire de la pénétration de l'Islam et du Christianisme et celle de leur reformulation pour intégrer les valeurs africaines (la Charte du Mande, les Recommandations de Ceerno Sileymaani BAAL, les luttes des Marabouts Combattants et des Rois Ceedo contre le colonialisme...) devraient être revisitées et diffusées de manière systémique.

Pour donner corps à la Réorientation Stratégique proposée, trois mesures majeures devraient être prises :

1- La mise en place d'un Corps National de Réservistes

Pour matérialiser la généralisation de l'effort de sécurisation et donner au concept « Armée-Nation » un contenu nouveau, il serait nécessaire de mettre en place un Corps National de Réservistes. A cet effet la loi permet, en s'appuyant sur les forces conventionnelles et en mettant à contribution les citoyens, de constituer une force de sécurité de réserve mobilisable en cas de besoin.

Ainsi, la suggestion serait de confier à chaque Armée, Service et Service de sécurité sa propre gestion des Réservistes tout en assurant une coordination au niveau central et une synergie d'effort au niveau local.

Le Commandement pourrait ainsi disposer d'une force instruite de la situation sécuritaire, invisible de l'ennemi, motivée et en mesure de fournir le renseignement ou de participer au niveau local à la neutralisation des malfaiteurs. Dans cette perspective, le Corps National des Réservistes, en décloisonnant ses structures locales dans les 46 départements, permettrait un contact étroit entre les éléments de toutes les forces de sécurité, pour un maillage national.

Ce Corps de réservistes qui devrait aussi engruber des éléments de la fonction publique et des citoyens connus pour leur intégrité morale et leur aptitude, devrait être, quand il aura atteint son degré de cohésion optimale, une véritable armée cachée. Il constituerait ainsi **un élément de jonction, vers une symbiose entre les forces de sécurité actives et la population.**

Le maillage de toutes les localités et communautés du pays devrait faire en sorte qu'un esprit et les réflexes de sécurité soient incrustées partout et qu'aucune action illicite n'échappe à la vigilance des forces de sécurité.

Dans un schéma d'autodéfense sur le plan national, le Corps national des réservistes devrait être la première structure à côté des Forces de première et de deuxième catégories à faire face aux fauteurs de trouble.

Une articulation formelle entre la Population, les Réservistes, les Forces paramilitaires et les Forces militaires devrait être la première esquisse de la Réorientation Stratégique prônée. Cette proposition d'architecture sécuritaire est étayée par les observations que l'on pourrait faire dans la région sahélienne qui voit essaimer des milices à coloration ethnique et régionaliste que constituent les communautés, face à une demande sécuritaire insatisfaite par les forces conventionnelles, pour résister à la violence terroriste.

A l'instar des groupes terroristes, ces milices alimentées par le trafic illicite (armes, munitions, motocyclettes, carburant...) sapent l'autorité de l'Etat dans les zones qu'elles contrôlent.

Une telle éventualité pouvant mettre en danger la cohésion nationale, appelle la création d'une force de réserve structurée par l'Etat, en mesure de combler les déficits potentiels pour que le précepte qui veut que « **Force reste à la Loi** » ne souffre d'aucune entorse.

2-La généralisation progressive du Service Militaire, d'Education Citoyenne et de Défense Civile

La loi sur le « Service Militaire National » étant toujours en vigueur, il s'agirait de trouver des procédés innovants pour mettre progressivement en œuvre cette obligation légale qui répond aujourd’hui à des besoins sécuritaires et d'éducation citoyenne.

A cet effet un programme de formation et d'éducation militaire de la jeunesse, cible des nouvelles menaces mais dépourvue de repères civiques et citoyens, pourrait être envisagé et mis en œuvre.

Cette mission pourrait dans un premier temps, être exécutée en relation avec les Départements ministériels en charge de l'éducation et de la formation. Elle devrait cibler l'enseignement public et privé, secondaire et supérieur et s'intégrer comme discipline obligatoire, aux curricula et emplois de temps existants.

Dans ce cadre, il serait possible de confectionner un programme annuel et de détacher pour quelques heures par semaine, des militaires ou paramilitaires de rang subalterne devant assurer un encadrement à l'instar des autres matières enseignées dans les établissements. La élèves et étudiants pourraient ainsi être formés dans des disciplines innovantes du Réarmement moral, de l'Education Civique, de l'Ordre Serré, de l'Hygiène, de la Vigilance Sécuritaire, de Défense Civile et du Secourisme et constituer plus tard les éléments de base d'un Corps de Volontaires encadrés par la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers. Ils seraient ainsi en mesure d'assurer dans leurs localités, les premiers gestes de secours en cas de nécessité.

Par ailleurs les Ecoles nationales ayant déjà intégré la formation militaire dans leur curricula, il leur reste à faire appel à l'expertise des forces de sécurité pour donner une formation de « Réservistes » à leurs étudiants, futurs fonctionnaires de l'Etat.

Un élément d'inspiration, de lutte contre l'oisiveté, d'éducation à la discipline et de créativité pour la jeunesse serait de soutenir les écoles, les centres de formation et les Associations Sportives et Culturelles (ASC) dans la constitution de chorales et de cohortes musicales à l'image du Prytanée militaire.

A coté des disciplines sportives, des compétitions nationales de chorales et de troupes musicales pouvant être organisées pendant les grands évènements nationaux seraient l'occasion de révélation de talents et de vocations.

Ressusciter les valeurs positives de notre histoire et les héros méconnus et populariser leur geste seraient une composante essentielle de cette initiative.

L'ensemble de ces jeunes rendus conscients et motivés puisque formés à la discipline, à la vigilance sécuritaire et au maniement des armes, devraient constituer une réserve militaire ou de défense civile. Ils devraient être organisés, articulés en unités, suivis et administrés par les formations conventionnelles dont ils relèveraient.

Ainsi, en cas de d'agression terroriste, ces unités de réserve prendraient en compte la menace immédiate en protégeant, dans leur aire de responsabilité préalablement définie, les personnes et les biens de la communauté, le temps que, si nécessaire, des forces plus importantes interviennent.

De l'évaluation de la menace aux niveaux local et national, dépendrait l'opportunité de la mise à la disposition de ces unités de réserve, de matériels et d'équipements d'autodéfense.

L'ensemble du processus d'activation devrait faire l'objet de drills réguliers dès le temps de paix, pour mettre à jour les déficits éventuels et éviter toute improvisation en cas d'urgence.

L'avantage d'un tel dispositif préventif est, en plus de son effet dissuasif, la participation active de la population à l'effort de sécurisation ; cette même population occupant le terrain et devenant actrice de sa propre sécurité, au lieu de constituer, en temps de crise, un flot de réfugiés et de déplacés, fardeau difficile à gérer et ajoutant à la confusion générale.

Un autre avantage d'un tel dispositif est d'empêcher que des ressources vitales à la logistique ennemie (bétail, céréales, finances...) ne tombent facilement entre les mains des terroristes. Ce faisant, l'Etat enlèverait aux bandits l'avantage de disposer de proies faciles.

Il est cependant à noter que cet effort d'édification d'une défense anti-terroriste crédible ne peut être mené que dans le cadre formel d'une loi de programmation militaire s'étendant sur plusieurs années.

C'est un projet de portée stratégique qui devrait aboutir à un changement complet du concept de défense, un projet qui suppose comme déjà souligné plus haut, une assise légitime et démocratique du pouvoir politique, un projet qui ferait du Sénégal une « Nation-Armée » physiquement et moralement en mesure de se défendre toute seule ou dans un contexte

sous-régional. A cet égard des Etats comme la Suisse et Israël ou l'Allemagne pour la Défense Civile, pourraient servir de source d'inspiration.

Parallèlement à cet effort sécuritaire, l'Etat devrait, pour ne pas faciliter à d'éventuels poseurs de bombes l'exécution de leurs besognes criminelles, déployer des mesures tendant à lutter contre le manque de respect des normes de vie commune, le désordre social et l'insalubrité des lieux publics que manifestent notamment les dépôts sauvages d'ordures, le laisser-aller dans la circulation routière et la mendicité professionnelle.

Par ailleurs, avec l'exploitation off-shore des hydrocarbures et la construction des plateformes pétrolières, la Marine Nationale et l'Armée de l'Air, devraient voir leurs missions de sécurisation et de protection contre la pollution du domaine maritime où s'activent plus 600 000 sénégalais, encore plus étendues.

3-Une plus grande ouverture au monde scientifique et universitaire

En s'appuyant sur leurs ressources humaines de haute qualité, les Forces de Sécurité pourraient mieux s'ouvrir au monde scientifique et universitaire pour des projets communs de recherche dans les domaines d'intérêt national tels, la cybersécurité, la robotique, la zootechnique, la protection de l'environnement terrestre et marin.

En matière de Zootechnique par exemple, la découverte à la Faculté des Sciences de l'Université Cheikh Anta Diop d'un procédé d'immatriculation du cheptel par l'injection d'une puce dans le corps de l'animal pourrait réduire grandement l'impact du vol de bétail ; l'animal, à l'instar des téléphones portables volés, pouvant être repéré par les Forces de sécurité même en cas d'abattage.

Enfin le nouveau Concept « Armée-Nation » devrait aussi amener les autorités en charge de la Sécurité d'Etat à prêter une attention accrue aux vulnérabilités et aux risques de compromission ou de paralysie pouvant résulter du contrôle par des firmes étrangères d'installations sensibles de la vie nationale telles les communications et la distribution d'eau. L'insertion au sein des organes vitaux de ces firmes de nationaux et en particulier de militaires ayant les qualifications requises, devrait atténuer les inquiétudes légitimes que ce contrôle peut soulever.

Conclusion générale

Lutter contre le terrorisme, la nouvelle criminalité et la déstabilisation qu'ils génèrent est une mission régaliennes de l'Etat de droit face à une menace émergeante.

Dans le cadre d'une reformulation du Concept « Armée-Nation », cette lutte devrait s'appuyer sur le centre de gravité que constitue la population et en particulier la jeunesse, à laquelle il est indispensable de donner des repères moraux et patriotiques en plus d'une nouvelle motivation et des raisons d'espoir en une vie meilleure.

Cette lutte appelle l'emploi orchestré de tous les leviers de la puissance publique dotée de moyens institutionnels, humains et matériels et devant s'appuyer sur la mise à contribution et l'engagement des citoyens.

C'est le mixage harmonieux de mesures militaires et non-militaires qui permettra de faire face victorieusement au péril terroriste et assurera la préservation de la sécurité et la souveraineté, préalables à tout développement.

L'avantage de cette option renouvelée du concept « Armée-Nation » c'est qu'elle **assoie la souveraineté de la « Nation-Armée » sans avoir besoin d'assistance étrangère** et qu'elle réarme moralement notre jeunesse et la mobilise vers des attitudes et comportements axés sur la discipline, l'ordre et la sécurité, conditions d'un vrai développement auquel nous ne sommes pas encore parvenus après plus de soixante années d'indépendance.